



DOSSIER DE PRESSE

Lutte contre les violences faites aux femmes : **un CHU engagé**

Le 25 novembre, Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, rappelle l'ampleur de ce fléau qui est l'une des atteintes aux droits humains les plus répandues.

Lieu d'humanité et de soin, le CHU de Toulouse est pleinement mobilisé : il déploie une offre de prise en charge globale pour les femmes victimes de violences sur territoire d'Occitanie Ouest, tout en menant des actions auprès de ses professionnels pour mieux prévenir, repérer, soutenir et orienter celles qui en ont besoin.

**Maison des femmes :
un an d'action**

**Prise en charge des femmes victimes
de mutilations génitales**

**Prévention à destination
des professionnels du CHU**

I • La Maison des femmes de Toulouse Occitanie Ouest, un an d'action



Ouverte en décembre 2024 sur le site de Purpan du CHU de Toulouse, la Maison des femmes Toulouse Occitanie Ouest s'impose comme une structure inédite dans la région. **Son objectif est clair** : améliorer le parcours de soins des femmes victimes de violences et leur offrir un accompagnement complet pour reconstruire une vie plus apaisée.

Intégrée au collectif national ReStart, elle partage avec l'ensemble des Maisons des femmes une même philosophie : proposer un soutien global, articulant les interventions du secteur sanitaire, du social, des associations et de la justice.

Première initiative de ce type en Haute-Garonne et en Occitanie Ouest, la Maison des femmes de Toulouse est devenue, en un an, un point d'appui indispensable pour les femmes en situation de vulnérabilité. Elle s'est affirmée comme un pôle de référence, associant soins médicaux, suivi psychologique, conseil juridique et actions de prévention.

Sa valeur ajoutée repose sur une prise en charge pluridisciplinaire et harmonisée, construite en partenariat étroit avec les acteurs institutionnels, associatifs et judiciaires du territoire.

Témoignage



400 femmes ont été admises à la Maison des femmes depuis décembre 2025.

Parmi elles, **Laura, qui porte aujourd'hui un message d'espoir et témoigne** de l'importance de franchir le cap, de demander de l'aide pour être accompagnée.



Le recours aux accompagnements proposés

Psychologue : **71%**
Assistante sociale : **61%**
Juriste en droit pénal : **24%**
Santé sexuelle, gynécologue : **21%**
Juristes en droit des familles ou des étrangers : **14%**
Réparation des mutilations génitales : **6%**
Expertise médico-légale : **5%**

L'adressage

17 % des patientes sont venues **spontanément**

37 % des patientes sont orientées **par d'autres services du CHU de Toulouse**

46 % des patients sont orientées par **des structures extérieures**

Les types de violence

Violences conjugales : **81 %**
Violences intrafamiliales : **54 %**
Violences sexuelles : **52 %**
Inceste : **19 %**
Mutilations génitales : **15 %**
Plusieurs types de violences : **69 %**

De nouveaux ateliers thérapeutiques

Depuis son lancement, la Maison des femmes a consolidé et enrichi son offre de soins qui passe notamment par des ateliers thérapeutiques. De nouveaux dispositifs sont venus compléter le parcours d'accompagnement des patientes.

L'atelier EVARS : Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Cet atelier collectif, proposé un mardi par mois, s'adresse aux jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans. **L'objectif est d'informer, prévenir et contribuer au renforcement de l'estime de soi.** L'atelier offre un espace d'échanges et de discussion autour des relations : relation à soi, à son corps, la relation aux autres, les relations amoureuses, amicales, familiales ou sexuelles. Ils permettent à chacune de s'interroger sur ses besoins pour vivre des relations satisfaisantes et agréables.

L'EVARS c'est un lieu où l'on parle, on écoute, on rit, on partage et on explore !

Le karaté-thérapie

L'atelier de karaté thérapie est porté par l'association Fight for dignity qui déploie cette discipline dans l'ensemble des Maisons des Femmes ReStart.

Ces ateliers collectifs qui peuvent réunir jusqu'à dix femmes, sont animés par une professeure ceinture noire de karaté et ont lieu tous les mercredis.

Il ne s'agit pas de self-défense, mais d'**un atelier de réappropriation de son corps à travers le sport.**



Une offre juridique renforcée

En mars 2025, la Maison des femmes a initié une collaboration avec des juristes spécialisés en droit des étrangers et droit de la famille du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Toulouse. Ils interviennent une fois par semaine et permettent de compléter l'offre des consultations juridiques assurées par France Victimes assurées depuis l'ouverture de la structure.

Depuis octobre 2025, l'Ordre des Avocats du Barreau de Toulouse propose une nouvelle permanence juridique gratuite à la Maison des Femmes Toulouse Occitanie Ouest au CHU de Toulouse. Chaque mercredi matin, des avocats formés aux problématiques spécifiques des violences faites aux femmes accueillent les victimes gratuitement et sur rendez-vous.

L'ordre propose également une permanence dédiée au droit des étrangers une fois par mois.

La présence d'avocats spécialistes dès le début permet de sécuriser la démarche judiciaire des femmes victimes de violences en les protégeant, en structurant leur récit et en garantissant l'accès immédiat à leurs droits et aux mesures de protection.

Ce partenariat renforce la capacité de la Maison des femmes à proposer une prise en charge globale, intégrant les dimensions médicales, sociales, psychologiques et juridiques.

La mise en place de cette nouvelle permanence prolonge la collaboration initiée en 2024 entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Toulouse et le CHU au sein de l'Unité médico-judiciaire. Depuis un an, des avocats y assurent trois permanences par semaine afin d'offrir aux victimes un accompagnement juridique immédiat, dès les premiers constats liés à une infraction.

Des données scientifiques au service de l'action : les cinq profils de patientes

La Maison des femmes mène une activité de recherche destinée à mieux connaître les violences faites aux femmes et à améliorer les pratiques professionnelles. Une première enquête, portant sur 225 parcours, a permis d'identifier cinq profils types. Une femme est orientée vers un profil selon les répercussions principales des violences sur sa vie.

Les cinq profils à travers les parcours de vie de femmes suivies

1. Femmes victimes de violences conjugales

Profil le plus fréquent : une femme sur deux.

M^{me} B, 36 ans vit avec son mari et son fils, elle est en congés maternité. Elle est victime de violences conjugales, sexuelles, psychologiques et administratives. Elle souhaite se séparer et quitter son domicile. Elle bénéficie d'un accompagnement juridique par France Victime 31 pour préparer son dépôt de plainte et d'un suivi médico-social pour préparer sa mise à l'abri.

2. Femmes polyvictimes avec parcours migratoire

Toutes étrangères, aucune de nationalité française et en grande précarité.

M^{me} S, 27 ans, a quitté son pays d'origine avec ses 2 fils pour fuir un mariage forcé et la guerre civile. Victime de violences intrafamiliales et excisée par sa tante, elle a subi des violences sexuelles durant son parcours migratoire et est en demande d'asile. Elle peut intégrer le parcours chirurgical de réparation de l'excision et voir un avocat spécialisé en droit des étrangers. Avec l'aide d'un interprète, elle bénéficie aussi de consultations médicales et psychologiques.

3. Femmes victimes de violences sexuelles

Jeunes, souvent étudiantes.

M^{me} V, 21 ans, étudiante, a été victime de harcèlement scolaire et est aujourd'hui victime de violences sexuelles. La Maison des Femmes lui propose un accompagnement juridique, psychologique et gynécologique. Elle participe aux ateliers d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle.

4. Femmes victimes de violences intrafamiliales

Marquées par des violences anciennes.

M^{me} P, 38 ans, a été victime d'inceste durant son adolescence et de violences psychologiques dans sa famille. Elle est suivie par les psychologues spécialistes en psycho-trauma et participe à des ateliers collectifs d'art thérapie et de sophrologie.

5. Femmes polyvictimes sans parcours migratoire

Toutes françaises, plus âgées.

M^{me} V, 48 ans, a été victime de violences durant son enfance, puis victime de violences sexuelles sur son lieu de travail. Elle vient de se séparer de son conjoint qui l'a violentée pendant des années. Elle est accompagnée par la juriste du CIDFF spécialisée en droit des familles pour sa séparation. Elle bénéficie d'un accompagnement médico-social, psychologique et identifie la structure comme lieu ressource. Elle vient s'y reposer même sans rendez-vous.



Cette typologie aide les professionnels à comprendre la diversité des situations et à proposer un accompagnement réellement adapté. La démarche scientifique du CHU de Toulouse vise à renforcer ces pratiques et à faire évoluer les prises en charge au plus près des besoins des patientes.

II • « Réparer les femmes dans leur humanité » : focus sur la prise en charge des femmes victimes de mutilations génitales



Interview du **Dr Ariane Weyl**, chirurgien au CHU de Toulouse au sein du service de chirurgie gynécologique du Pr Elodie Chantalat

Pouvez-vous nous raconter votre parcours et ce qui vous a conduite à pratiquer la chirurgie réparatrice pour les femmes excisées ?

Durant mes études j'ai appris la chirurgie gynécologique, mais la réparation des mutilations génitales féminines (MGF) restait un sujet très peu abordé.

C'est une ancienne cheffe de clinique du CHU, le Dr Ludivine Genre (clinique Pasteur), qui avait initié cette activité à l'hôpital, et qui a éveillé mon intérêt. Quelques années plus tard, j'ai pu l'accompagner en clinique pour observer ces interventions, puis me former auprès de l'équipe du Dr Abramowicz à l'hôpital de Montreuil, dont l'expertise est particulièrement reconnue en France.

20 à 30 patientes sont opérées chaque année, une activité en pleine croissance.

Cette cause me touche particulièrement parce qu'elle est au cœur de la condition des femmes et de leur intégrité. Réparer ces femmes, c'est leur rendre une part d'elles-mêmes, leur dignité, leur respect, leur place dans la société.

*Ce qui me motive, c'est le sentiment d'être vraiment utile. La chirurgie n'est qu'une étape d'une reconstruction beaucoup plus globale. Les femmes que nous accompagnons ont souvent connu de multiples formes de violences. **L'acte de réparation est pour elles un symbole fort : celui de reprendre le contrôle sur leur corps et sur leur histoire.***

En quoi consiste concrètement la chirurgie réparatrice de l'excision ?

L'excision, la mutilation la plus fréquente que nous rencontrons, consiste à sectionner le clitoris et les petites lèvres, souvent chez des jeunes filles, sans anesthésie. Elle entraîne des douleurs, des complications graves, et des séquelles durables, physiques et psychologiques.

La chirurgie réparatrice vise à retirer la cicatrice et à libérer le moignon du clitoris, souvent toujours présent. Nous le remettons en position anatomique naturelle pour redonner un aspect de clitoris saillant et, surtout, supprimer les douleurs cicatricielles.

Comment se déroule le parcours de soins d'une patiente ?

Depuis mars 2025, avec le Dr Marion Vergnault, nous avons organisé la prise en charge des femmes victimes de MGF au sein de la Maison des Femmes du CHU, en collaboration avec le Dr Cousseau, sexologue, M^{me} Silvert, psychologue, le Dr Hélène Pol et moi-même, chirurgiennes gynécologues.

Le parcours de soin « réparation des mutilations génitales » concerne 6% des femmes suivies à la Maison des femmes depuis un an.

Les patientes sont d'abord reçues à la Maison des Femmes, dans un parcours pluridisciplinaire. Lors de la première évaluation, elles rencontrent une psychologue, une sexologue et une gynécologue. Si besoin, elles peuvent aussi être accompagnées par des médecins légistes, assistantes sociales ou participer à des ateliers.

Chaque dossier est ensuite discuté en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) afin d'adapter la prise en charge selon les souhaits de la patiente, qui peut inclure une chirurgie réparatrice.

Les principales difficultés sont souvent d'ordre social : certaines patientes sont en procédure d'asile ou dans des situations très précaires. Il arrive que certaines s'inquiètent des conséquences d'un éventuel retour dans leur pays d'origine après l'opération, où elles risqueraient des représailles.

Comment les femmes arrivent-elles jusqu'à vous ?

La plupart sont orientées par des associations, des CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile) ou par des professionnels de santé lors d'un suivi gynécologique ou d'une grossesse. Certaines sont identifiées au sein de la Maison des Femmes, où la mutilation est découverte au fil de la prise en charge pour d'autres violences.

Quelles transformations observez-vous après l'opération ?

Les femmes expriment souvent le besoin de « récupérer ce qu'on leur a enlevé ». La chirurgie répond à ce besoin d'intégrité corporelle, mais aussi à l'amélioration des douleurs. La prise en charge sexologique aide ensuite à la réappropriation du corps et de la sexualité.

Sur le plan psychologique, c'est une démarche de reconstruction complète, où la confiance et l'estime de soi se réinstallent peu à peu.

Ce qui me marque à chaque fois, c'est la résilience et la force de ces femmes. Leurs parcours de vie sont d'une incroyable complexité, et malgré tout, elles avancent. Cette chirurgie est pour elles le point de départ d'une réparation bien plus large.

Comment voyez-vous évoluer la prévention et la prise en charge de l'excision ?

La prévention se joue d'abord dans les pays d'origine, où les mutilations sont souvent encore pratiquées malgré leur interdiction. Le changement passera par les nouvelles générations, la transmission et l'éducation.

En France, il faut poursuivre l'information et la sensibilisation de toutes et tous sur les conséquences dramatiques de ces pratiques, et maintenir une prise en charge pluridisciplinaire au plus près des besoins des femmes.

Si vous deviez résumer votre engagement en une phrase ?

« Réparer les femmes dans leur humanité. »

III • « Orienter, c'est déjà aider ! » : une action de prévention à destination des professionnels

84% des victimes
sont des femmes.

Les violences intrafamiliales demeurent un phénomène massif. Pour ce qui concerne les violences conjugales, 272 400 victimes ont été enregistrées par les forces de sécurité en France en 2024. Ces violences, encore trop souvent sous-estimées, peuvent être d'ordre physique, sexuelle, psychologique ou économique.

Pourtant, la majorité des victimes n'osent pas parler : selon l'enquête « *Vécu et Ressenti en matière de Sécurité* » (VRS 2023) du Ministère de l'Intérieur, **seule une victime sur six dépose plainte.**

Dans le prolongement des actions menées dans le cadre de son Plan Égalité, le CHU de Toulouse déploie une campagne de prévention des violences intrafamiliales avec une première action dédiée aux violences conjugales. Elle a été conduite conjointement par la Commission Égalité, les équipes d'assistantes sociales et la Direction des ressources humaines.

Deux vidéos, diffusées en interne à l'ensemble des professionnels du CHU, visent à mieux faire connaître les mécanismes des violences et à rappeler l'importance de l'écoute, de l'accompagnement et de l'orientation.

« Le CHU de Toulouse souhaite rappeler que la parole, l'écoute et l'orientation sont des leviers essentiels de la prévention. En donnant les moyens à chacun d'agir, qu'il s'agisse de repérer, d'écouter ou d'orienter, notre institution renforce sa mobilisation collective contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales. » **précise Jean-François Lefebvre, directeur général du CHU de Toulouse**

Parce qu'orienter, c'est déjà aider, ces vidéos ont pour objectif d'encourager chaque professionnel du CHU à s'informer et à s'impliquer dans cette démarche de prévention. L'enjeu est de permettre aux victimes d'accéder ensuite aux dispositifs d'écoute et d'accompagnement qui existent, au sein du CHU comme à l'extérieur.

Vidéos de prévention



Des engagements institutionnels fort en matière d'égalité et de prévention de toute forme de violence

Depuis janvier 2025, dans le cadre de son Plan Egalité, le CHU de Toulouse a renforcé son engagement dans la lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations au travail en déployant **Vigilance**, un collège dédié à la prévention, au recueil et au traitement des situations d'agissements sexistes, de violences verbales ou physiques, ainsi que de harcèlement moral ou sexuel. Ce dispositif, accessible à l'ensemble des professionnels du CHU, garantit un signalement simple, confidentiel et sécurisé, permettant aux victimes ou témoins d'être orientés vers les services compétents : médecine du travail, ressources humaines, services juridiques, dispositifs de médiation, structures d'accompagnement psychologique et social.

Grâce à l'action d'un collège pluridisciplinaire, qui se réunit tous les 15 jours, Vigilance assure une prise en charge rigoureuse des situations, pouvant conduire à des mesures de protection immédiates, des enquêtes administratives ou des sanctions adaptées.

Dix mois après sa mise en place, le collège Vigilance a reçu **67 signalements**, dont **39 ont été traités et 28 sont en cours de traitement**. Des chiffres qui illustrent la détermination du CHU de Toulouse à garantir un environnement professionnel sûr, respectueux et exemplaire.

Les actions portées dans le cadre du Plan Egalité seront dès décembre 2025 renforcée par l'intervention et la présence **d'ambassadrices et ambassadeurs Égalité/Vigilance sur l'ensemble du CHU**, parmi les 17000 professionnels qui y exercent quotidiennement. Leur rôle : renforcer la prévention des discriminations, des stéréotypes de genre et des violences sexistes et sexuelles.



Au plus près des équipes, ces professionnels du CHU, spécifiquement formés, vont constituer un relais essentiel des engagements institutionnels : ils vont contribuer à diffuser une culture d'égalité et de respect, à mobiliser les professionnels, et à soutenir les managers dans la mise en œuvre du Plan Égalité. Leur présence sur le terrain fait d'eux **un levier stratégique pour repérer les situations à risque, accompagner les professionnels et impulser une dynamique collective en faveur d'un environnement de travail sûr et inclusif**.



CONTACT PRESSE

Mathilde Ratineaud,

ratineaud.m@chu-toulouse.fr

06 09 64 27 52

